



ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Ce formulaire doit être rempli par le propriétaire ou son mandataire autorisé.

N° de demande de
permis

Description du projet :

Date :

Adresse du projet :

ATTENDU QUE le Règlement municipal sur la Politique de nivellation des lots 2005-26 de la Ville du Grand Sudbury exige que durant la construction du projet décrit ci-dessus, un architecte, un ingénieur, un arpenteur-géomètre de l'Ontario ou un autre professionnel de nivellation des lots, inscrit à la Ville du Grand Sudbury, conformément audit règlement municipal :

Par CONSÉQUENT, le propriétaire, celui-ci étant le constructeur du bâtiment ou celui ayant l'intention de le faire construire, garantit par la présente :

1. qu'il a retenu les services d'un professionnel de nivellation des lots afin qu'il fasse des examens de conformité de la construction du bâtiment pour déterminer si le nivellation de l'emplacement et la construction sont généralement conformes au Règlement municipal sur la Politique de nivellation des lots 2005-26 et au plan de nivellation du lot enregistré sur le titre ou approuvé dans le cadre de la délivrance de ce permis de construire;
2. qu'une lettre finale de conformité générale sera remise au chef du service du bâtiment, comprenant l'arpentage définitif tel qu'il a été réalisé dans un délai de neuf mois de l'occupation de la maison, ou plus tôt, conformément au Règlement municipal sur la Politique de nivellation des lots 2005-26, laquelle lettre devra être acceptée par le directeur général des Services d'infrastructure. Le dossier du permis de construire ne peut être complet sans ces documents.
3. que, si un professionnel de nivellation des lots dont on a retenu les services cesse de fournir des examens de conformité durant la construction, pour quelque raison que ce soit, le chef du service du bâtiment en sera immédiatement informé par écrit, et qu'un autre professionnel de nivellation des lots sera nommé, afin que les examens de conformité se poursuivent sans interruption durant la construction.

Le soussigné atteste par la présente qu'il a lu et qu'il accepte ce qui précède.

Nom du propriétaire :

Téléphone :

Adresse du propriétaire :

Fax :

Signature du propriétaire :
(ou dirigeant de la personne morale)

Nom en lettres moulées :

Professionnel de nivellation des lots désigné :

Téléphone :

Adresse :

Fax :